

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Anne-Marie Ségaud
Déléguee régionale Bourgogne-Franche-Comté

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

La Bourgogne-Franche-Comté représente 4 % de l'économie française. Sa structure économique est plus industrielle et agricole que tertiaire. En 2025, l'emploi privé reste stable et l'emploi public progresse légèrement. Mais le bilan annuel montre encore une baisse de 0,9 % des postes salariés. L'industrie est contrastée : le secteur de la fabrication de matériels de transport perd des emplois, tandis que le nucléaire recrute fortement.

La région compte **21 900 demandeurs d'emploi en situation de handicap** (10,6 % des demandeurs d'emploi). Souvent plus âgées et moins diplômées que la moyenne, ces personnes connaissent des périodes de chômage plus longues. Pourtant, leur accès à la formation progresse : elles représentent 25 % des effectifs du dispositif de préparation à la qualification et 15 % des stagiaires en formations qualifiantes.

En 2024, près de 19 800 personnes handicapées travaillent dans les 3 915 entreprises assujetties de la région.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux d'emploi des travailleurs handicapés progresse chaque année et atteint 4,3 % (5,5 % avec majoration), légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

41 % des entreprises respectent ou dépassent leur obligation, mais 22 % n'emploient encore aucune personne handicapée. Les secteurs les plus en retrait sont la construction, le transport, l'hôtellerie-restauration et l'information-communication. L'accompagnement des employeurs reste donc crucial pour lever les freins et diffuser les bonnes pratiques.

Quels sont vos souhaits/vos envies pour 2026 ?

Trois priorités se dégagent :

- Renforcer le partenariat avec France Travail et le Réseau pour l'emploi pour soutenir le recrutement et le maintien en emploi.
- Favoriser l'emploi des travailleurs expérimentés (50 ans et plus) grâce à la loi plein emploi et au futur Plan régional de santé au travail.
- Poursuivre la collaboration avec la Région pour sécuriser les parcours après formation et améliorer le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap.

« L'accompagnement des employeurs reste crucial »

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

- 1** Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.
- 2** Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.
- 3** Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

21 452 (- 3,9% par rapport à 2024),
soit 10,3% du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 4,1%

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

964 (+ 3,2% par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 4%

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

3 915 (- 0,6% par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 3,5%

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

5,5% (+ 0,1 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6%

41% (stable)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

22% (+ 1 pt par rapport à 2023)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

15 206 908 € Part du régional sur le total national 3,8 %

3 325 928 €

**Accompagnement
des entreprises**

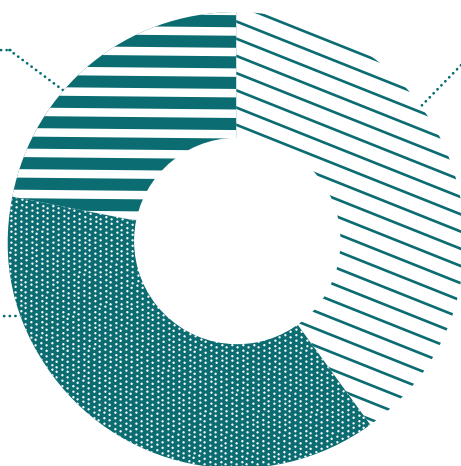
Part du régional
sur le total national 3,9 %

5 794 120 €

Financement Cap emploi

Part du régional
sur le total national 4,1 %

7 Cap emploi



6 086 860 €

**Aides et prestations
pour les personnes**

Part du régional sur le total
national 3,5 %

L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

**Nombre de référents handicaps
accompagnés**

331

Part du régional sur le total national 2,8 %

**Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région**

111

Part du régional sur le total national 4,5 %

**Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région**

3 601

Part du régional sur le total national 4,2 %

**Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation**

1 494

Part du régional sur le total national 3,3 %

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97 %

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98 %

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

LES TEMPS FORTS

01 Santé mentale : les référents handicap mobilisés

Le 19 novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, près de 100 membres du réseau des Référents Handicap de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis à Dijon avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP). Entreprises, employeurs publics, organismes de formation et CFA ont échangé autour de la santé mentale au travail, grande cause nationale. Conférence, ateliers et village partenaires ont permis de croiser témoignages et expertises et d'identifier des solutions concrètes pour prévenir les situations à risque. L'après-midi, dix référents handicap ont participé à une Fresque du Handicap, un atelier collaboratif pour construire des pistes d'action applicables dans leurs organisations.



02 Les Francas du Doubs renforcent leur engagement

Accompagnés par l'Agefiph depuis 2019, les Francas du Doubs poursuivent leur démarche en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Le 19 septembre 2025, une convention de trois ans a été signée à Besançon entre l'association d'éducation populaire et l'Agefiph. L'objectif : structurer et amplifier une politique handicap déjà engagée. Le taux d'emploi direct est passé de 3 % en 2020 à 5,61 % en 2024.

03 Une équipe renforcée pour l'accessibilité des formations

Depuis octobre 2025, la Ressource Handicap Formation Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur une équipe élargie. Aux côtés du conseiller régional, trois nouvelles conseillères RHF accompagnent désormais les organismes de formation et CFA. La région compte plus de 2 000 structures de formation, dont 20 % sont déjà accompagnées. Ateliers, webinaires et appuis sur mesure visent à développer l'accessibilité des formations et à professionnaliser les référents handicap.



04 Des solutions concrètes pour compenser le handicap

La plateforme régionale de prêt de matériel Agefiph-FIPHFP, déployée en Bourgogne-Franche-Comté, apporte des solutions rapides pour compenser le handicap en formation ou en emploi. L'histoire de Lucas, soudeur souffrant de difficultés respiratoires, illustre son impact : grâce à une cagoule ventilée adaptée, il peut aujourd'hui exercer son métier dans de bonnes conditions et poursuivre son parcours professionnel.